

Newsletter

Septembre 2023

Société Électrique Intercommunale
de la Côte SA



SEIC



Énergie

Ajustement des tarifs de SEIC pour 2024

Les tarifs 2024 connaîtront une nouvelle augmentation par rapport à 2023. Ce sont les frais d'acheminement et les taxes fédérales avec l'introduction de la « réserve d'électricité », taxe finançant la sécurité d'approvisionnement en hiver, qui constituent la part la plus importante de la hausse. De plus, il faudra compter avec le relèvement du taux de la TVA qui entre en vigueur au 1er janvier 2024.

Une crise énergétique persistante

Malgré la détente des prix de l'énergie observée sur les marchés internationaux depuis le début de l'année, ceux-ci restent largement supérieurs à la moyenne des années précédentes. En effet, la crise énergétique européenne n'est pas encore terminée et l'évolution à court et moyen terme est incertaine. Aussi, malgré une politique d'achat de SEIC diversifiée, le prix pour l'énergie reste élevé. Les clients de SEIC paieront donc 0.3 ct supplémentaire par kWh par rapport à 2023. Malgré tout, les tarifs de SEIC restent inférieurs à ceux des autres réseaux de Suisse romande.

Les frais d'acheminement

Les frais d'acheminement, également appelés timbre, vont augmenter en moyenne de 24% en 2024, soit 2.71 cts par kWh. Cette hausse est imputable d'une part à l'augmentation du timbre des réseaux nationaux et suprarégionaux gérés par Swissgrid, - gestionnaire et propriétaire du réseau national - et d'autre part aux investissements nécessaires à l'intégration d'une production photovoltaïque décentralisée de plus en plus importante. De plus, Swissgrid augmente le tarif des services système (l'énergie de réglage qui permet d'équilibrer les réseaux) qui va passer de 0.46 ct par kWh à 0.75 ct par kWh en 2024.

Les taxes et émoluments

La Confédération introduira au 1er janvier 2024 une nouvelle taxe « réserve d'électricité » de 1.20 cts par kWh pour financer l'ensemble des mesures prises pour garantir la sécurité d'approvisionnement. En font notamment partie : la réserve d'énergie hydraulique, les centrales de réserve et les groupes électrogènes de secours. A noter encore l'augmentation de la TVA, votée par le peuple en 2022, qui passera de 7.7% à 8.1%.

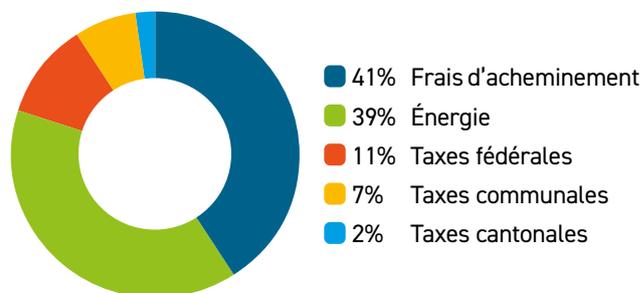
En général

Compte tenu de ces éléments, en 2024, la facture annuelle globale d'électricité d'un ménage vivant dans un appartement de 4 pièces consommant 2'500 kWh par an passera :

- À Gland de CHF 707.92 en 2023 à CHF 821.09, soit une augmentation d'environ 16%, ce qui représente CHF 9.43 par mois
- À Begnins de CHF 677.92 en 2023 à CHF 791.09
- À Prangins, Coinsins, Duillier et Vich de CHF 667.92 en 2023 à CHF 781.09*

(prix hors TVA)

Décomposition du prix de l'électricité 2024 pour un ménage consommant 2500 kWh à Gland



Les tarifs 2024 détaillés sont à votre disposition sur le site seicgland.ch

* Les différences sont expliquées par les montants des taxes communales propres à chaque commune.

eBill

Passez à la facture numérique

Inscrivez-vous jusqu'à fin octobre et participez au tirage au sort pour gagner le nouvel Apple iPhone 15!

Le moyen le plus simple et le plus écologique de recevoir et de payer vos factures rapidement et en toute sécurité.

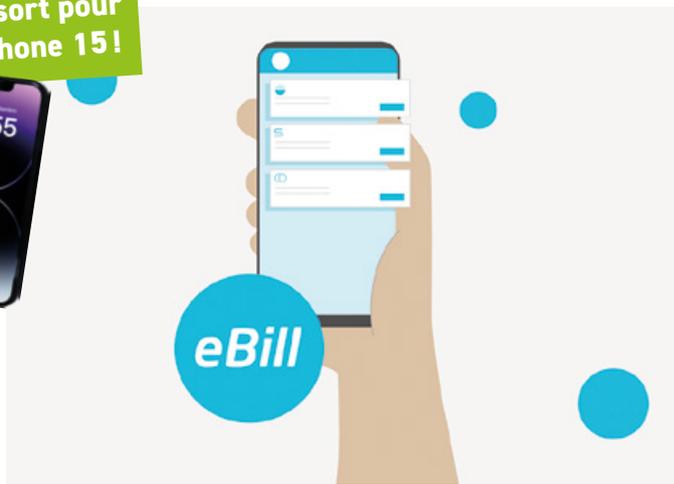
Avec le portail eBill, vous ne recevez plus vos factures par la poste ou par e-mail, mais directement sous format numérique dans votre e-banking. En quelques clics seulement, vous vérifiez et réglez les factures. Plus besoin de les rechercher, pas de saisie de numéros de référence.

La facture numérique eBill est une solution simple et conviviale!

- ✓ Vous gagnez du temps
- ✓ Vous évitez des erreurs
- ✓ Vous disposez toujours du contrôle sur le processus

Inscrivez-vous en 4 clics

- 1 Connectez-vous à votre banque en ligne
- 2 Dans le menu de navigation, sélectionnez « eBill » et activez la fonction
- 3 Sélectionnez SEIC et éventuellement d'autres émetteurs de factures pour lesquels vous souhaitez recevoir des factures via eBill
- 4 Terminé! Désormais, vous allez recevoir vos factures directement dans votre e-banking où il vous suffira de les valider pour un règlement rapide et en toute sécurité



Le site internet ebill.ch présente le service en détail à l'aide de petites vidéos et vous donne accès à un portail de démonstration pour découvrir comment traiter et valider les factures. Vous pourrez naviguer dans le portail et y tester les différentes fonctionnalités.



Scannez le QR code pour découvrir la vidéo

Actuellement, plus de 2,7 millions de destinataires de factures utilisent eBill. Vous aussi, simplifiez-vous la vie! Et en vous inscrivant à eBill pour SEIC jusqu'au 31 octobre, vous participerez automatiquement au tirage au sort pour gagner le tout nouvel Apple iPhone 15.

Certification

SEIC reçoit le label Cyber-Safe

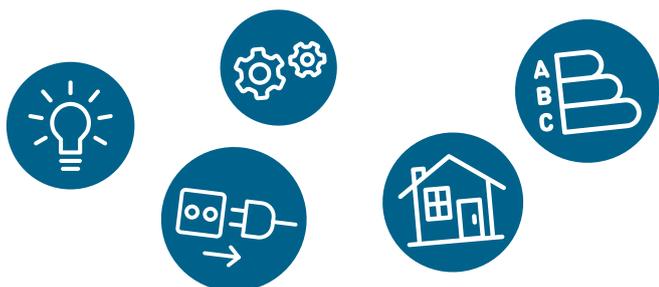


Pour répondre à la prolifération des cyberattaques ces dernières années, SEIC a renforcé sa sécurité informatique. Au terme de ce processus, elle a obtenu le label Cyber-Safe.

Une évaluation fine des aspects techniques et organisationnels, ainsi que des comportements face aux cyberattaques a permis de mettre en évidence les risques encourus. SEIC a ensuite implémenté les mesures ciblées et adaptées pour sécuriser ses données et son infrastructure IT. Les collaboratrices et collaborateurs ont également été formés à la gestion des emails frauduleux et tentatives de hameçonnage. Finalement, à la suite d'un audit de cybersécurité, SEIC a obtenu le label Cyber-Safe. Un grand merci à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur implication dans la démarche!

Petits gestes et grandes économies

Les économies d'énergie au sein des ménages ont un grand impact. En effet, avec plus de 3,9 millions de ménages en Suisse, le potentiel est immense. Vous aussi, adoptez des gestes au quotidien pour limiter votre consommation et réduire vos factures.



Découvrez toutes les astuces pour faire des économies d'énergie sur



seicgland.ch/trucs-et-astuces-en-matiere-delectricite/